

Le 5 août 2014, Mme Máxima Acuña de Chaupe et trois membres de sa famille ont été condamnés pour "usurpation aggravée" par le tribunal de Celendin, à deux ans et huit mois de prison. De plus, Máxima Acuña de Chaupe a été condamnée à payer les frais de justice et 5500 soles (1500€) de dommages et intérêts à la compagnie minière Yanacocha. Le juge a aussi ordonné à la famille de quitter les terres contestées. L'avocate de la famille Acuña de Chaupe, Mme Mirtha Vasquez, va interjeter appel devant le tribunal de seconde instance de Cajamarca.

Máxima Acuña de Chaupe est membre de l'**Asociación de Mujeres en Defensa de la Vida** (Association des femmes pour la défense de la vie) et de l'

**Unión Latinoamericana de Mujeres**

- ULAM (Union latinoaméricaine des femmes). La propriété de ses terres à Tragadero Grande, Sorochuco, Cajamarca, est remise en question par la compagnie minière Yanacocha, qui prétend posséder 5800 hectares d'une zone plus vaste dont font partie les terres de la famille Chaupe. Cependant, l'entreprise a indiqué à plusieurs sources que la terre contestée a une surface d'un hectare, 20 mètres carrés voire même 6 mètres carrés.

Máxima Acuña de Chaupe est devenue le symbole de la lutte de la communauté locale contre le projet Conga. À cause de sa résistance contre le projet de la compagnie minière et de son opposition au projet minier, Máxima Acuña de Chaupe fait l'objet de menaces, perquisitions et destruction de ses biens, mais aussi de violence physique contre elle même et sa famille. En février 2014, Front Line Defenders avait lancé un [appel urgent](#) concernant les menaces de mort proférées contre Máxima Acuña de Chaupe. Le 5 mai 2014, la Commission interaméricaine des droits humains (CIDH) a accordé des mesures de protection à la famille Chaupe. Début 2014, Máxima Acuña de Chaupe a participé à un Forum sur les droits humains à Bruxelles où elle a plaidé pour défendre le droit à la terre de sa communauté.

Entre le 21 et le 24 juillet 2014, la famille Chaupe a subi une série d'attaques. Le mari de Máxima Acuña de Chaupe aurait été menacé de mort par un groupe de policiers et de fonctionnaires qui se sont rendus sur ses terres.

Front Line Defenders reste préoccupée par l'intégrité physique et psychologique de la défenseuse des droits humains Máxima Acuña de Chaupe et les membres de sa famille,

compte tenu du harcèlement permanent qu'ils subissent depuis plusieurs mois.

En juin 2014, Front Line Defenders a publié [un rapport et produit un court-métrage](#) sur la situation des défenseurs droits humains au Pérou. Le rapport met en lumière les cas des défenseuses des droits humains qui travaillent sur les questions relatives aux mines au Pérou, et sur les risques particuliers qu'elles encourent à cause de leur genre, notamment le harcèlement, les campagnes de diffamation, les attaques physiques et verbales, les menaces de violence sexuelle ou de mort, les tentatives d'expulsions et la criminalisation.

Source: [AWID](#)